

Arrêt de la Cour (sixième chambre) du 25 mars 2021 — Commission européenne / Hongrie(Affaire C-856/19) ⁽¹⁾**(Manquement d'État – Article 258 TFUE – Directive 2011/64/UE – Article 10, paragraphes 2 et 3 – Accises applicables aux tabacs manufacturés – Taux de l'accise globale sur les cigarettes inférieur au taux minimal prescrit – Difficultés internes – Menace de troubles graves à l'ordre public – Obligation de coopération loyale)**

(2021/C 206/14)

Langue de procédure: le hongrois

Parties

Partie requérante: Commission européenne (représentants: C. Perrin et A. Sipos, agents)

Partie défenderesse: Hongrie (représentants: M. Z. Fehér et G. Koós, agents)

Dispositif

- 1) En appliquant aux cigarettes une accise globale inférieure à 60 % du prix moyen pondéré de vente au détail des cigarettes mises à la consommation et en percevant une accise inférieure à 115 euros par 1 000 cigarettes, et ce après l'expiration de la période transitoire allant jusqu'au 31 décembre 2017, la Hongrie a manqué aux obligations qui lui incombent en vertu de l'article 10, paragraphes 2 et 3, de la directive 2011/64/UE du Conseil, du 21 juin 2011, concernant la structure et les taux des accises applicables aux tabacs manufacturés.
- 2) La Hongrie est condamnée aux dépens.

⁽¹⁾ JO C 19 di 20.01.2020

Arrêt de la Cour (première chambre) du 25 mars 2021 (demande de décision préjudicielle du Bundesfinanzhof — Allemagne) — Q-GmbH / Finanzamt Z(Affaire C-907/19) ⁽¹⁾**[Renvoi préjudiciel – Directive 2006/112/CE – Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – Exonérations – Article 135, paragraphe 1, sous a) – Opérations d'assurance et prestations de services afférentes à ces opérations, effectuées par les courtiers et les intermédiaires d'assurance – Prestation fournie pour un assureur, composée de différents services – Qualification de prestation unique]**

(2021/C 206/15)

Langue de procédure: l'allemand

Juridiction de renvoi

Bundesfinanzhof

Parties dans la procédure au principal

Partie requérante: Q-GmbH

Partie défenderesse: Finanzamt Z